ÉCOLE POLYTECHNIQUE

CONCOURS D'ADMISSION 2026

Épreuve orale d'anglais en MP, MPI, BCPST, PC et PSI

Format des sujets

L'épreuve d'oral d'anglais porte sur une vidéo d'une durée de 4 à 6 minutes. La vidéo est généralement extraite d'un reportage, d'un journal télévisé, d'un documentaire ou d'un contenu publié par un quotidien. La vidéo provient le plus souvent de médias grand public. Elle peut parfois être extraite de publications vidéo de revues scientifiques ou spécialisées. Dans ce cas, son contenu reste accessible. Les sources sont toujours de pays anglophones. *France 24*, Deutsche Welle, Al Jazeera sont par exemple exclus du choix de sources.

Les sujets abordés par la vidéo ne sont pas uniquement scientifiques mais portent sur des thèmes d'actualité politique, économique, de société, civilisationnels, culturels et scientifiques.

Préparation de l'épreuve

La préparation de l'épreuve se déroule de la manière suivante : 30 minutes de préparation au cours desquelles la ou le candidat visionne le document sur une tablette, dont elles et ils ont le contrôle. La vidéo peut être interrompue par les candidates et candidats.

Une fois les 30 minutes écoulées, l'épreuve dure 20 minutes. Les candidats doivent se munir de leur pièce d'identité lorsqu'elles et ils quittent la salle de préparation pour la présenter au jury. Des oublis de pièce d'identité entraînent des retards et des faux-départs dommageables pour les candidates et candidats parce que générateurs de stress.

Les candidates et candidats ont le droit de disposer d'un chronomètre pour les aider à maîtriser la durée de l'exposé.

Passage devant le jury : l'exposé

L'introduction

La première moitié des 20 minutes de passage est consacrée à l'exposé.

Il est recommandé de faire débuter l'exposé par une courte introduction d'environ 1 minute. Une bonne introduction identifie succinctement le sujet principal de la vidéo. Cette étape peut être précédée d'une accroche si celle-ci est ciblée. Les accroches trop générales sont à éviter.

Nous alertons ici les candidates et candidats sur les dangers de généralisations du type « *Since the beginning of time*. » Elles jettent le discrédit sur la rigueur de l'argumentaire. Cette recommandation s'applique à l'introduction et à l'ensemble de l'épreuve d'oral.

Une annonce de plan n'est pas nécessaire dans l'introduction. Il n'est pas non plus besoin de rappeler au jury les références précises de la vidéo (date exacte de publication, nom complet du document, nom du média), ce dernier disposant de ces informations. De telles précisions allongent inutilement l'introduction qui doit demeurer succincte.

La restitution

La première partie de l'épreuve consiste en une restitution du contenu du document. Il est recommandé d'y consacrer entre 4 et 5 minutes.

Il est important de rappeler que cette restitution ne doit pas être survolée. Une restitution de 3 minutes ne permet pas, par exemple, de rendre compte de la richesse et de la complexité de la vidéo, laissant souvent de côté des pans entiers de celle-ci.

Par ailleurs, il est important de rappeler que certaines confusions doivent être évitées. Le jury a déploré qu'une restitution présente un candidat comme appartenant aux Verts alors qu'il était tête de proue du parti Reform UK dans une élection législative partielle britannique. Si ces confusions peuvent s'expliquer par le stress, il est néanmoins important d'y être vigilant.

Le jury a parfois déploré des confusions sur le pays où le reportage était filmé. Si le pays n'est pas clairement mentionné dans certaines vidéos, il peut facilement se déduire d'éléments censés être connus des candidates et des candidats : nom d'État américain ou de ville importante, référence à des éléments de civilisation comme la NHS, la NRA, le Parti démocrate.

Comme indiqué dans les rapports de jury des années antérieures, la restitution n'a pas non plus vocation à être une restitution intégrale. Elle doit montrer le recul de la ou du candidat. Dans le même ordre d'idées, tout commentaire du ton employé, de la musique, de l'atmosphère qui se dégage du propos est le bienvenu.

Si les chiffres ne doivent pas être rapportés systématiquement, ils permettent d'étayer le propos. Il faut cependant se garder de confusions, en particulier dans les ordres de grandeur. La ville de Saint-Louis dans l'État du Missouri ne peut par exemple compter 25 millions d'habitants et l'armée américaine ne peut avoir un effectif total de 12 000 personnes.

Le commentaire

La charpente du commentaire doit être clairement identifiable. Il est recommandé de faire une rapide annonce de plan au début de celui-ci.

Le commentaire doit éviter certains écueils. Le premier est de constituer une seconde restitution. La ou le candidat doit utiliser la vidéo comme point de départ d'une réflexion organisée. L'autre écueil est de perdre de vue le contenu de la vidéo et de développer un propos indépendant.

Un angle trop général doit être évité, surtout lorsqu'il s'agit de thèmes courants. Ainsi, une vidéo sur l'intelligence artificielle ne peut donner lieu à un exposé s'articulant autour d'une liste des périls de l'intelligence artificielle en général d'une part et de ses avantages de l'autre. Le sujet étant rebattu, le jury attend des candidates et candidats un propos plus ciblé et problématisé.

Enfin, il faut se garder de plans dits « catalogue. » Ces derniers ne proposent pas de propos construit et articulé mais une liste d'éléments, souvent introduits par la phrase « *And then there is…* », « *And we can also talk about…* », donnant l'impression que le ou la candidate a voulu mentionner le plus d'éléments possibles au lieu d'en sélectionner un nombre plus restreint dont elle ou il propose une analyse fine.

Des connaissances précises en civilisation sont valorisées. Elles permettent notamment d'éviter certaines confusions qui portent gravement préjudice aux candidates et candidats. Le jury souhaite ici pointer des erreurs dommageables : Parti conservateur dans un contexte américain, Congress dans un contexte britannique, apartheid employé à la place de ségrégation, ou, beaucoup plus grave, confusion entre Noirs-Américains et immigrés.

La discussion

Souvent bien mené, cet exercice peut parfois présenter des difficultés spécifiques. Au cours de l'échange avec la ou le candidat, le jury peut revenir sur certains éléments mentionnés dans l'exposé.

S'il ne s'agit en aucune manière d'un contrôle de connaissances, les fondamentaux du monde anglophone doivent malgré tout être connus : bicamérisme britannique et américain, noms des principaux partis politiques du Royaume-Uni et des États-Unis, connaissance de certaines données historiques telles que Jim Crow, the Civil Rights Movement (à ne pas confondre avec Abolitionism), Devolution, différence entre Écosse, Angleterre, Irlande et Pays de Galles.

Il est important de rappeler aux candidats qu'il est préférable de ne pas interrompre le jury si ce dernier est en train de poser une question ou d'expliquer un point.

Le ou la candidate est invitée à répondre de manière synthétique mais en développant. Des réponses très courtes (quelques secondes) ne permettent pas d'engager la conversation entre candidat et jury. Parfois ce dernier peut souhaiter recueillir l'analyse d'une ou d'un candidat sur un aspect en particulier de la vidéo. Ce ou cette dernière sera alors invitée à développer le propos plus avant.

Enfin, il est vivement recommandé aux candidats et candidates de ne pas exprimer d'opinions catégoriques et sans nuance sur des questions géopolitiques ou de société sensibles, ni de rapporter des faits qui n'ont pas été vérifiés préalablement.

Langue

Les candidates et candidats sont invités à se référer aux rapports de jury des années précédentes. Les commentaires ci-dessous ont pour but de mettre l'accent sur certains problèmes spécifiques. Les fautes courantes de l'anglais telles que l'oubli du « s » de troisième personne, le fonctionnement des indénombrables, l'emploi de *for*, *since* et *ago* sont détaillés précisément dans les rapports de jury des années antérieures cités au début de ce paragraphe.

Les noms

Certains pluriels irréguliers doivent être connus des candidats. Le pluriel de *person persons* est correct grammaticalement mais n'est plus usité que très rarement en anglais contemporain. Il faut donc mieux lui substituer *people*.

Une révision de certains noms dénombrables et indénombrables s'impose parfois. Le mot *information* étant indénombrable, *informations** constitue une faute lourde en anglais en raison de la fréquence de l'emploi du terme.

Le Royaume-Uni et les États-Unis employés seuls doivent impérativement être précédés de l'article *the*. Il est par ailleurs rappelé que « les États-Unis » sont suivis d'un verbe au pluriel en français mais pas en anglais. Il convient donc de dire *The United States is* et non *are**.

Il est également attendu des candidates et candidats qu'elles et ils évitent certains calques et barbarismes, tels que : *concurrency** pour concurrence, *inegalities**, *a merge** pour une fusion (*a merger*), *a cursus**, *an intervenant**, *nuclear dissuasion** pour *nuclear deterrent*, *mondialization* pour *globalisation*.

Enfin, la grande majorité des acronymes ne sont pas précédés de l'article *the* en anglais. On dit ainsi *ICE* et non *the ICE**, *UNESCO* et non *the UNESCO**.

Les groupes nominaux

Les groupes nominaux sont parfois maîtrisés trop partiellement avec des ajouts d'articles. L'article ne peut être employé lorsqu'un nom est précédé d'un titre : on dit ainsi *Professor Boyle* et non *The professor Boyle**, *President Trump* et non *The President Trump**.

Il faut également être vigilante et vigilant aux noms composés. *The Britain economy* n'existe pas. Il faut lui substituer *The British economy*.

Le génitif ne peut pas s'employer dans le groupe nominal *The Trump administration* (*The Trump's administration**) ni dans *The British Parliament* (*The Britain's Parliament*). Il est en revanche possible de dire *Britain's Parliament*, sans article.

Les adjectifs

Les adjectifs doivent aussi faire l'objet d'un apprentissage parfois plus méthodique. La différence entre *economic* et *economical* doit être connue des candidats, ainsi que certains adjectifs courants comme *hypocritical* et *paradoxical*.

Il est par ailleurs rappelé qu'il n'est pas possible d'accorder un adjectif avec le nom (*potentials* problems* constitue une faute lourde). Dans le même ordre d'idées, dans le cas d'un nom composé, le premier d'entre eux a les mêmes propriétés qu'un adjectif et ne s'accorde pas. On dit ainsi *brain drains* et non *brains drains**, *tuition fees* et non *tuitions fees**.

La même règle s'applique aux chiffres. Ces derniers sont invariables en anglais sauf pour les ordres de grandeur. Si l'on dit *fifty thousand dollars*, on dit *thousands of voters voted in the by-elections this weekend*.

Les verbes

Une révision approfondie des verbes irréguliers est un passage obligé de la préparation du concours. De trop nombreuses constructions erronées ont encore été déplorées cette année.

Par ailleurs, il est rappelé que *do* auxiliaire ne peut être suivi que de la base verbale. Des constructions telles que *Why did the United Kingdom left the European Union?** ne sont pas possibles en anglais. La même règle s'applique aux verbes de modalité (*The government should tackled this question**).

La construction *it's* doit être maîtrisée. Attention par exemple à ne pas confondre une forme impersonnelle *It could be said* (et non *It's could be said**) et *It's a significant issue*, contraction orale de *It is a significant issue*.

Enfin, le jury a constaté un emploi parfois fautif du présent continu. Ce dernier s'emploie, entre autres, pour insister sur une activité en cours (*I can't speak to you, I'm driving*), parler d'un événement prévu (*I'm leaving on 28 March*) ou marquer une différence entre un état habituel et l'inhabituel (*I live in London* n'a pas le même sens que *I'm living in London*).

Les collocations des verbes les plus fréquents doivent être connues des candidates et candidats. Ainsi, on ne dit pas *to discuss about a topic** mais *to discuss a topic*, *to crave for media attention** mais *to crave media attention*.

En dernier lieu, le jury a pu constater que la structure *there is/are* était parfois insuffisamment maîtrisée. Si l'on dit *Il y a 27 pays dans l'Union européenne* en français, on dit *There are 27 countries in the European Union*. Ceci est particulièrement important en cas d'utilisation de chiffres, la formulation *There is 25,000 undecided voters in the election** paraissant particulièrement étrange en anglais.

Phonétique et phonologie

Les candidates et candidats sont invités à consulter les rapports de jury des années précédentes. Ces derniers détaillent les principaux problèmes phonétiques et phonologiques rencontrés au concours. Nous nous arrêterons ici sur certains points spécifiques qui ont pu gêner la compréhension cette année.

Dans le cas des déterminants *this* et *these* il est recommandé de bien marquer la différence entre les deux, *this issues** donnant l'impression que le ou la candidate a employé un pluriel au lieu d'un singulier. De même, une prononciation erronée de *led* (participe passé de *lead*), prononcée comme *lead* (base verbale de *to lead*), porte préjudice à la compréhension du propos.

Pour élargir le propos, une prononciation correcte des verbes irréguliers permet de fluidifier la communication avec le jury et ne pas créer de confusion. Ainsi, il ne faut pas confondre *build*, base verbale de *to build*, et *built*, participe passé du même verbe. *New houses have been build** suggère une erreur grammaticale alors qu'il peut s'agir d'une erreur de prononciation, moins lourde qu'une erreur de grammaire.

La prononciation de mots courants comme *government* (le « n » n'est pas prononcé), *pyschological* (le « p » n'est pas prononcé), *development* (*de'velopment* – l'accent est sur la deuxième syllabe) permet une meilleure fluidité dans les propos des candidates et candidats.

Enfin, il convient de ne pas confondre certains chiffres, tels que *fifteen* et *fifty*. De manière générale, la terminaison en *-een* doit bien être marquée à l'oral, sans quoi des confusions se produisent.

Conclusion

Le jury a valorisé une capacité de synthèse rigoureuse de la vidéo, qui ne perde pas de vue des segments entiers de celle-ci. Il a également valorisé la rigueur dans l'approche du contenu de la vidéo, sans confusions portant préjudice aux propos des candidates et candidats. Une connaissance des grands repères civilisationnels anglophones a également constitué un point fort des candidates et candidats, leur permettant d'éviter des confusions dommageables et de développer un propos cohérent et riche.

La capacité à prendre du recul sur la vidéo et à organiser ses idées avec cohérence constitue une qualité appréciable, valorisée par le jury. Dans l'entretien, la capacité d'adaptation aux questions du jury et, le cas échéant, de prise de recul par rapport à certaines affirmations de l'exposé a aussi été valorisée.

Un anglais riche, varié, correct grammaticalement, sans formules stéréotypées répétitives, telles que *In a nutshel*, *to delve into*, ont été particulièrement valorisées. Inversement, des étudiants bilingues dont le propos s'est montré trop succinct, faisant montre d'un traitement superficiel du résumé de la

vidéo ou faisant fi de la méthodologie de l'épreuve se sont vus attribuer une note reflétant ces dysfonctionnements méthodologiques.

De manière général, le jury a pris plaisir, cette année encore, à écouter les candidates et candidats et à échanger avec eux en entretien, constatant souvent une réelle finesse d'analyse et une mise en perspective bien menée de la vidéo.